



CAISSE CANTONALE VAUDOISE  
DE COMPENSATION AVS

CAISSE CANTONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Rue des Moulins 3 – 1800 Vevey – Tél. : 021 964 12 11 – [www.caisseavsvaud.ch](http://www.caisseavsvaud.ch)

PROMERKA Holding SA  
Ch. de Cousson 23  
1032 Romanel-sur-Lausanne

Mme P. Messmer  
Tél groupe : 021 989 69 71

Vevey, 16 juillet 2024

### **Votre affiliation en qualité d'employeur**

Votre numéro d'identification personnel (NIP) : 2212030

Madame, Monsieur,

Nous avons clôturé votre affiliation en qualité d'employeur avec effet au 30 juin 2024.

Afin de régulariser votre situation nous vous remettons, ci-joint :

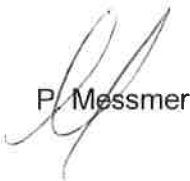
- le formulaire de déclaration des salaires relatif à l'année 2024

que vous voudrez bien compléter, dater, signer et nous retourner d'ici au **15 août 2024** au plus tard.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter la déclaration des salaires, nous sommes à votre entière disposition.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

### **Service des Cotisations paritaires**



P. Messmer

N.B. : Nous vous informons que le délai légal pour nous remettre votre déclaration des salaires est fixé au 30 janvier de l'année qui suit celle pour laquelle les cotisations sont dues (art. 36, al.2 RAVS). En cas de non-respect dudit délai, des intérêts moratoires seront facturés (art. 41 bis, al. 1b RAVS).

Annexe : ment.

Copie à : Agence d'assurances sociales de Romanel-Lausanne